

## **PRESENTATION DU COLLECTIF ECOQUARTIER**

### **A - MEMBRES DU COLLECTIF ÉCOQUARTIER**

Membres actifs :

Les amis de la Terre / La Maison régionale de l'Environnement et des Solidarités / Les Saprophytes / Vie et Environnement / Habitat Écologique Partagé / Citymix France

Membres ressources :

Centre Ressources du Développement Durable / L'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix

### **B - INITIATIVE DES AMIS DE LA TERRE**

#### **b. 1 - Le projet collectif**

Le collectif « Écoquartiers » mène depuis 2009 une réflexion sur les conditions de la participation citoyenne aux projets d'« Écoquartiers ou autres programmes contribuant à une ville durable ». L'objectif est d'apporter aux citoyens des outils leur permettant de se saisir des problématiques soulevées par les projets d'écoquartiers. Il ne s'agit pas de se substituer à eux, mais de les accompagner dans la mise en place d'une démarche de participation citoyenne.

Avec le projet APUI, le collectif propose de mener une expérimentation active en accompagnant des groupes d'habitants, sur deux territoires ruraux différents, durant 6 à 12 mois chacun. Notre but est d'initier une dynamique de participation citoyenne dans deux communes qui s'engagent dans les prémices d'un projet d'écoquartier. Notre intervention prendra la forme d'ateliers publics ayant deux ambitions, tout d'abord d'informer et de former les citoyens, ensuite de définir et réaliser un projet commun, initié avec le soutien du collectif « Écoquartiers » puis poursuivi de façon autonome par les habitants. Nous souhaitons aborder les projets d'écoquartier sous l'angle du « Bien commun », en étendant la réflexion à l'ensemble de la commune et en travaillant à partir de la vie quotidienne des habitants. Nous interviendrons sous le mode de la coopération et du « faire-ensemble », en cherchant à favoriser les échanges entre les citoyens et les collectivités locales.

#### **b. 2 - Constats, postulats**

Nous assistons à la multiplication des projets de quartiers écologiques sur notre territoire, encouragés par des initiatives institutionnelles (« Charte des écoquartiers » élaborée par Lille Métropole Communauté Urbaine, « Vers un urbanisme de qualité » par ENRX, ou encore « la charte d'Aalborg » du 27 mai 1994).

Or nous constatons que bien souvent, la place de l'homme, sa parole d'habitant ou de futur habitant, n'est pas assez prise en compte lors de la programmation de ces projets. Ce manque d'implication des citoyens est source d'incompréhension voire de rejet de ces aménagements.

Malgré les cadres législatifs qui posent les bases de la participation citoyenne, celle-ci est trop rarement mise en œuvre ou réduite à recensement de doléances, en particulier dans les communes rurales et souvent par défaut d'ingénierie. Cependant elle est le point de départ de l'inscription pérenne de l'écoquartier dans son territoire, mais aussi d'une ouverture vers une diversité et une mixité sociale dans ces nouveaux types d'Habiter.

#### **b. 3 - Les objectifs du projet**

Le collectif met en place plusieurs outils à disposition des habitants, et des collectivités.

Les quatre objectifs du projet APUI:

**1. Fédérer un groupe « d'habitants » (futurs habitants et voisins de l'écoquartier).**

Constituer un groupe d'habitants et d'acteurs locaux volontaires et capables de porter un projet collectif pour leur quartier ou leur commune. Générer dynamique collective et émulation.

**2. Transmettre des connaissances et des savoir-faire: donner aux citoyens les outils qui leur permettront de contribuer à la programmation d'un quartier écologique.**

Permettre aux habitants de comprendre et d'investir les enjeux des aménagements des écoquartiers en leur donnant des outils de lecture, de compréhension et d'actions.

**3. Aboutir à une création collective**

Définir avec les participants une première intervention symbolique et concrète sur leur territoire.

Aider le groupe participant à construire et réaliser ce projet collectivement.

**4. Initier une dynamique qui se prolonge au delà de l'intervention du collectif « Écoquartiers ».**

Ce quatrième objectif transversal guidera l'ensemble du travail du collectif.

Poser les bases d'un projet plus vaste et plus ambitieux de participation active des habitants à la construction de leur environnement et cadre de vie.

Rendre le groupe constitué autonome et capable de porter intégralement un projet collectif.

4.1 - Le public concerné

Le projet s'adresse à un public d'adultes situés en communes rurales ou périurbaines. Nous allons au devant des habitants (citoyens, associations, agriculteurs, artisans, toutes entreprises,.....) afin de constituer des groupes de travail, ouverts à tous avec pour ambition de mélanger au maximum les catégories sociales, professionnelles et les générations.

4.2 - Existence et coordination du collectif

Depuis 2 ans et réunis chaque semaine dans les locaux de la MRES. L'appel à projet de la région envers les associations environnementales a été l'occasion d'inscrire notre projet et d'initier des approches vers les habitants et les mairies.

4.3 - Émergence d'une réflexion partagée – approche culturelle sur le sujet

Nous ne sommes pas un outil de suivi et d'évaluation de ces écoquartiers et particulièrement dans notre région. Notre but est de faciliter la connaissance de ce sujet par différentes famille d'acteurs et d'aller à la rencontre des habitants et des collectivités pour influencer plus de participation habitante dans l'élaboration des nouveaux quartiers de type écoquartier.